

Michel Coulombe
Diffuser le court

Luc Chaput

Number 243, May–June 2006

Autour du court

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/47727ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Chaput, L. (2006). Michel Coulombe : diffuser le court. *Séquences*, (243), 26–26.

MICHEL COULOMBE

Diffuser le court

Au cœur du Quartier latin de Montréal, dans l'immeuble de l'ONF où est située la Robothèque, Séquences rencontre Michel Coulombe, responsable de **Silence On Court!**. Directeur des Rendez-vous du cinéma québécois pendant quatorze ans, il a aussi rédigé des livres sur le cinéma et est coauteur du Dictionnaire du cinéma québécois dont une nouvelle édition sortira sous peu.

LUC CHAPUT

Michel, comment es-tu passé des Rendez-vous à la diffusion du court métrage sur Internet ?

Je fais de la diffusion depuis 25 ans. On m'a offert de diriger les Rendez-vous et après quatorze ans, je suis parti. En 2000, des dirigeants de Radio-Canada m'ont approché pour que j'écrive une étude sur l'intégration des nouveaux médias enrichis à la télé et à la radio. Ils étaient déjà branchés sur l'évolution de l'information. Je leur ai proposé de mettre en ligne des archives, ce qui a été fait depuis et d'utiliser l'Internet pour diffuser du court métrage. Michel Fortin m'a alors proposé ce secteur début 2001 et la création quasi simultanée d'ARTV a aussi permis la mise sur pied d'une émission sur le court sur cette nouvelle chaîne. Le tout a été lancé en août 2001. Nous avons innové en favorisant les achats croisés de licences de droits pour la télé et le Web. Nous avons aussi refusé le téléchargement afin de protéger le droit d'auteur. J'ai depuis produit près de 200 *webzines* (reportages sur le Web) sur divers aspects de la pratique du court, certains didactiques, d'autres ludiques. Les émissions télé ont eu lieu pendant quatre ans. Depuis ce 1^{er} avril, nous faisons partie de l'ONF. En 2004, nous avons créé la *Nuit du Court* dans le cadre de Montréal en Lumière, cette année, cet événement s'est déroulé dans 32 villes.

L'arrivée des nouvelles caméras vidéo a donc changé la donne.

Oui, il n'y pas si longtemps tourner en super 8 présupposait faire développer son film au loin puis attendre pour le monter puis trouver un endroit ou un organisme pour le présenter. Pour les films en 16 mm, il fallait demander des subventions, des aides et espérer les avoir après un certain délai. Le temps entre le début d'un projet et sa première projection pouvait être long. Aujourd'hui, certains s'achètent en groupe des mini-caméras DV ou les louent ou les empruntent, montent leurs films avec des logiciels sur ordinateur et participent rapidement à nos concours. J'ai découvert que la formule des concours, le dernier avec l'appui de Telus et de Ztélé, augmentait la visibilité de notre organisme. De plus, puisque notre site est interactif et que le spectateur peut émettre ses commentaires après un visionnement, les réalisateurs ont donc une réponse plus rapide et même plus diverse à leur travail. Les concours suscitent de nouvelles vocations et

amènent la découverte de nouveaux talents et des oeuvres souvent étonnantes.

Étant encore à l'Internet 56k, je n'ai que peu fréquenté le site de Silence On Court! ou les équivalents européens et nord-américains. J'ai assisté à certains de tes programmes en salle.



« Notre site a environ 300 000 visionnements par année pour des films souvent peu connus ou de réalisateurs peu connus, ce qui est très beau... »

Notre site a environ 300 000 visionnements par année pour des films souvent peu connus ou de réalisateurs peu connus, ce qui est très beau. L'idée de programmes thématiques tout d'abord avec des groupes « La Folie des groupes » en tournée ou dans des cadres spécifiques comme *Opération Coups de Gueule* aux Rencontres internationales du documentaire nous permet de rejoindre un autre public. Par exemple, le programme de films pour la famille « Admission générale » l'été dernier au parc Lafontaine a attiré 2000 spectateurs un soir pour 15 films courts. Les spectateurs ont été ravis et les réalisateurs se sont réjouis de l'accueil. Ces divers programmes permettent de montrer à des publics différents que le court est diversifié dans son approche et dans ses oeuvres. Le programme « Drôles de Français », sur des comédies françaises, a amené aussi des spectateurs plus vieux, habitués naguère d'aller voir les longs métrages français. On arrive à 30 000 spectateurs en salle.

Il y a aussi d'autres initiatives comme *Wapikoni* ou *Kino* qui, en donnant les moyens de se faire voir et entendre, ont suscité de nouveaux talents. Il y a même maintenant *Kino-Jeunesse* animé

par Stéphane Lauzon dans les écoles. On est passé du cinéma à l'université et au collégial à la vidéo dans les écoles. Il y avait même dans *Opération Coups de Gueule* un vidéo écologique fait par des enfants du primaire de Bromont.

Certains disent que l'Internet peut nuire à des festivals. Qu'en penses-tu ?

Un film à *Silence On Court* peut avoir 5000 visionnements. Il y a sûrement plus de spectateurs potentiels que ça seulement au Québec. Le développement du public du court métrage est exponentiel à l'heure actuelle, car il y a de plus en plus de possibilités de production et de diffusion. Il y a donc assez de place pour que tout le monde travaille dans le respect mutuel.